



# **Quand la dégradation des conditions de travail dégrade la santé des personnels hospitaliers**

**La hausse de l'absentéisme représente l'équivalent de près de 10 000 emplois en 3 ans ! FO met en évidence l'influence néfaste de la dégradation des conditions de travail sur la santé des hospitaliers.**

Soumis à des restrictions budgétaires depuis de longues années, l'accélération et l'accroissement des déficits conduisent les établissements à réduire les effectifs, augmenter les temps et plages de présence, accroître la flexibilité (rappels sur les repos de plus en plus fréquents, difficultés accrues pour l'octroi des congés, augmentations du nombre d'heures supplémentaires, non respect des cycles de travail, difficultés voire impossibilités de remplacer les absences, organisations à flux tendu, etc.). Autrement dit, bien souvent les organisations de travail vivent à la désorganisation.

La dégradation des conditions de travail s'aggrave constamment et les personnels souffrent de plus en plus. Il remonte des syndicats FO locaux un constat : les absences pour raisons de santé augmentent régulièrement.

Aussi, FO-santé vient de conclure une étude qui porte sur l'évolution des absences pour raison de santé dans les centres hospitaliers entre 2008 et

2011. Elle porte sur 275 000 agents hospitaliers, soit 39% de ceux qui travaillent dans les établissements de plus de 300 agents et sur plus de 20% de l'effectif total de la Fonction Publique Hospitalière.

Les absences pour raisons de santé couvrent : la maladie ordinaire, principal indicateur en matière de risque psychosocial, les congés de longue maladie, les accidents de travail et de trajet-travail, les maladies professionnelles.

Sans conteste les organisations du travail et les modes de management influent de manière importante sur ces absences et impactent la santé des personnels. Or les organisations du travail sont l'adaptation des moyens aux missions des établissements.

**Cette enquête confirme que la qualité des conditions de travail nécessite de mettre un terme aux suppressions de postes et de créer les emplois nécessaires !**

## **Résumé de l'étude :**

Cette étude fait ressortir que si le taux d'absentéisme était resté le même entre 2008 et 2011, il y aurait aujourd'hui dans les hôpitaux près de 10 000 agents supplémentaires à leur poste de travail alors qu'ils sont aujourd'hui malades chez eux.

A la différence des autres, elle pose le problème d'absentéisme en termes d'emplois perdus. Elle démontre qu'un agent n'est réellement présent sur son poste de travail que 175 jours par an. Lorsque les donneurs d'ordres calculent des effectifs sur la durée de travail réglementaire ou théorique, c'est-à-dire sur un nombre de jours de présence supérieur à 175 jours, ils désorganisent le travail, génèrent des heures supplémentaires et favorisent l'évolution de l'absentéisme.

**Il est donc indispensable de remplacer les absences au travail sinon l'absentéisme devient à son tour source d'absence.**

**Ce sont donc plus de 100 000 agents qui sont absents chaque jour de leur poste de travail pour des raisons médicales, hors maternité.**

Chaque établissement doit évaluer les besoins réels et ne pas se cacher derrière un taux d'absentéisme abstrait qui ne permet pas d'évaluer correctement les besoins du travail. Il faut investir dans le remplacement des agents absents pour alléger la charge de ceux qui restent. C'est ainsi, et ainsi seulement, qu'en quelques années l'investissement produira de nouveau une qualité du travail.

Pour employer une expression très prisée en cette période, nous pourrions ainsi espérer une véritable *qualité de vie au travail*.



## Chaque année, ce sont plus de 20 millions de journées d'absence pour raison de santé

---

L'enquête FO-santé, fait ressortir que :

**entre 2008 et 2011, le nombre de jours d'absence pour raison de santé, hors congé maternité, est passé de 18,7 millions à 20,7 millions soit une augmentation de plus de 2 millions de journées du fait de l'aggravation des conditions de travail.**

Si la maladie ordinaire « n'augmente que de » 11% en 3 ans, les accidents du travail progressent de plus de 18% et les maladies professionnelles de près de 20%. FO-santé constate ainsi que cette augmentation de l'absentéisme pour raison de santé représente l'équivalent de près de 10 000 emplois. Autrement dit : **si le taux d'absence était resté le même qu'en 2008, il y aurait aujourd'hui dans les hôpitaux presque 10 000 agents de plus au chevet des malades !**

Cette course infernale qui conduit à une dégradation sans précédent de la qualité doit trouver une issue. Pour FO-santé la première mesure urgente que doit prendre le gouvernement est de s'engager dans le remplacement de ces absences afin qu'elles ne

deviennent plus source de risques aggravés pour les agents hospitaliers.

Selon cette étude, tous les jours ce sont plus de 103 000 agents qui ne peuvent être à leur poste de travail du fait d'un problème de santé.

La réduction du temps de travail en 2002 avait vocation à améliorer les conditions de travail. Cependant, l'insuffisance ou l'absence de créations des emplois nécessaires à sa mise en œuvre a accéléré la dégradation des conditions de travail.

**En conclusion, il est indispensable d'octroyer les crédits nécessaires au remplacement des absences afin de ne pas asphyxier le personnel hospitalier. FO le revendique haut et fort notamment auprès du Ministère !**

**Toute absence non remplacée devient un risque aggravé pour la santé des agents.** Il faut donc investir dans le remplacement des agents absents pour alléger la charge de ceux qui restent.

C'est en répondant à cette exigence et seulement ainsi que nous pourrons nous diriger vers une véritable « qualité de vie au travail » pour employer une expression très prisée en cette période.

## Certaines évolutions sont spectaculaires et inquiétantes :

---

### **Maladie ordinaire : l'équivalent de 60 000 emplois !**

Ce sont dans les petits établissements et dans le plus gros, l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, (AP-HP) que l'absentéisme pour maladie ordinaire est le plus important.

Dans les établissements de moins de 1 000 agents, l'absentéisme pour maladie ordinaire est passé de 12,41 jours à 14,95 soit une augmentation de plus de 20 % en 3 ans, entre 2008 et 2011.

A l'AP-HP, l'évolution est « moindre » avec 7,62% en 3 ans mais, avec 10,88 jours par an et par agent

d'absence, ce chiffre reste encore supérieur aux autres établissements.

La moyenne sur les établissements enquêtés est de 10,34 jours par an et par agent, soit une évolution de 8,91% en 3 ans.

**Au total, sur 1 million d'agents hospitaliers, la maladie ordinaire représente plus de 10,5 millions de journées de travail et l'équivalent de 60 256 agents à temps plein !**



## Congés de longue maladie et longue durée :

### **Les personnels des hôpitaux de Paris sont particulièrement touchés.**

Les établissements de moins de 1 000 agents connaissent un nombre de jours élevé de 5,09 jours par an et par agent alors que la moyenne nationale s'établit à 4,53 jours.

A l'AP-HP, ces chiffres représentent presque le double des autres établissements : *8,35 jours contre 4,53 jours*. Une enquête complémentaire serait nécessaire pour en comprendre les raisons.

Toutefois, l'augmentation de 8,97 % de ces arrêts en 3 ans, contre + 3,79 % pour les autres, reste un signe inquiétant pour les agents de l'APHP. **La suppression de 3 800 postes en 4 ans à l'AP-HP explique une partie de cette évolution.**

**Rapportés au un million d'agents hospitaliers, les CLM et CLD représentent plus de 4,62 millions de journées, l'équivalent de 26 415 emplois en ETP**

## Accidents du travail : + 16% du nombre de victimes en 3 ans !

Nous ne parlons pas ici du nombre d'accidents ou de leur gravité mais simplement du nombre de jours par an et par agent relatifs aux accidents de travail.

Si la moyenne s'établit à 1,57 jour par an et par agent, le record est porté par l'AP-HP avec presque le double, à 2,8 jours par an et par agent.

On note ici une augmentation générale du nombre de jours d'arrêts pour accidents de travail dans tous les établissements : **+ 15,95 % en 3 ans et + 35 % en moyenne dans les établissements hors CHU.**

**Rapportés au million d'hospitaliers, les accidents du travail représentent plus de 1,61 million de journées, l'équivalent de 9 205 emplois en ETP. (\*)**

## Maladies professionnelles : + 17,51 % en 3 ans.

L'évolution sur 3 ans est de 17,51 % et porte le nombre moyen à 0,77 jour par an et par agent.

Ce poste représente l'équivalent de 4 480 emplois.

## **Tableaux récapitulatifs :**

<b>Tableau récapitulatif par thème Hors AP-HP</b> <i>(en jours par an et par agent)</i>					
<i>année</i>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>évolutions</b>
<i>effectif</i>	202 483	203 187	205 632	206 502	<b>1,98%</b>
<b>maladie</b>	9,49	9,91	9,87	10,34	<b>8,91%</b>
<b>CLM/CLD</b>	4,37	4,38	4,49	4,53	<b>3,79%</b>
<b>Accident du travail</b>	1,19	1,28	1,39	1,40	<b>17,59%</b>
<b>trajet travail</b>	0,16	0,18	0,18	0,18	<b>6,99%</b>
<b>maladie professionnelle</b>	0,65	0,72	0,75	0,76	<b>15,95%</b>
<b>totaux</b>	<b>15,86</b>	<b>16,47</b>	<b>16,68</b>	<b>17,21</b>	<b>8,43%</b>

Commentaires : En jours d'absence, les accidents de travail qui progressent de 17,59 % et les maladies professionnelles de 15,95 % sont deux indicateurs

qui traduisent l'augmentation des traumatismes du travail. Tout porte à craindre encore une aggravation de ce constat dans les années 2012 et 2013.



Tableau récapitulatif par thème à l'AP-HP				
année	2009	2010	2011	évolutions
effectif	71 878	70 024	68 330	- 4,94%
<b>maladie</b>	10,11	10,71	10,88	<b>7,62%</b>
<b>CLM/CLD</b>	7,66	8,20	8,35	<b>9,01%</b>
<b>Accident du travail</b>	2,43	2,56	2,80	<b>15,23%</b>
<b>maladie professionnelle</b>	0,39	0,45	0,44	<b>12,82%</b>
<b>totaux</b>	<b>20,59</b>	<b>21,92</b>	<b>22,47</b>	<b>9,13%</b>

Commentaires : De la même façon, les jours d'absence dus aux CLM / CLD sont supérieurs de 85 % et les accidents du travail, avec 2,8 jours par an et par agent représentent presque le double de celui des autres établissements qui sont à 1,57.

Si l'augmentation du nombre d'emplois ne résout pas tout, leur diminution détériore les conditions de travail et conduit à une augmentation importante des accidents du travail, des maladies professionnelles et des congés de longue maladie.

TOTAUX FPH HORS AP-HP					
récapitulatif					
chiffres enquête	année	2 008	2 009	2 010	2 011
	nombre agents	202 483	203 187	205 632	206 502
	total jours d'absence / an	3 217 112	3 346 754	3 430 032	3 553 193
	jours an / agent	15,87	16,47	16,68	17,22
	<i>évolution absentéisme maîtrisable entre 2008 et 2011</i>				<b>8,49 %</b>
transposition totale FPH pour 1 million d'agents (chiffres enquête x 4,94)	TOTAL FPH	1 000 000	1 003 746	1 015 824	1 020 120
	jours total FPH	15 873 274	16 532 966	16 944 356	17 562 655
	équivalents ETP	90 704	94 474	96 825	100 358
	<i>évolution en nombre d'agents absents depuis 2008</i>				<b>9 654</b>

## CONCLUSION DE L'ETUDE

Sans contestation possible, la dégradation des conditions de travail porte atteinte à la santé des personnels hospitaliers. Cette dégradation trouve sa source dans la réduction permanente des moyens accordés aux établissements.

**100 300 agents sont absents tous les jours pour raison de santé ! Si nous étions restés au constat de l'année 2008, il y aurait aujourd'hui 9 654 agents hospitaliers de plus à leur poste de travail.**

La qualité du travail nécessite une parfaite corrélation entre les tâches prescrites et le nombre d'heures de travail nécessaires pour leurs réalisations. Or la restriction des moyens alloués incite les directions à camoufler les insuffisances. Pour rogner les marges, pour gérer au plus juste, les responsables des organisations du travail présentent des leurres très éloignés de la réalité du travail. On ne peut à la fois dire qu'il faut remettre la qualité du travail au cœur de toutes les préoccupations et renier sa réalité sur le terrain. En cela, la question des effectifs en nombre suffisant reste incontournable.

**Pour la qualité des conditions de travail, il faut mettre un terme aux suppressions de postes et créer les emplois nécessaires !**



<http://fo-sante.org/>